

Congrès annuel de l'USAL des 11 et 12 mai 1968 à Bienne : programme

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **41 (1968)**

Heft 4

PDF erstellt am: **03.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Congrès annuel de l'USAL

des 11 et 12 mai 1968, au Palais des Congrès, Bienne

PROGRAMME

Samedi 11 mai 1968

- 10 h. 15 Séance du Comité central au Palais des Congrès, Bienne.
- 14 h. Assemblée générale, à la salle des sociétés du Palais des Congrès, de la Société coopérative de cautionnement hypothécaire pour les Coopératives suisses d'habitation et de construction.
- 14 h. 30 Assemblée des délégués au Palais des Congrès.

Ordre du jour:

1. Souhais de bienvenue.
 2. Procès-verbal de l'assemblée des délégués 1967, à Lucerne.
 3. Rapport annuel 1967 du Comité central.
 4. Comptes annuels 1967:
 - a) Union suisse pour l'amélioration du logement;
 - b) Fonds de roulement.
 5. Rapport de l'Office de contrôle et décharge au Comité central.
 6. Fixation de la contribution annuelle.
 7. Election complémentaire au Comité central.
 8. Propositions.
 9. Exposé de M. le conseiller national D^r L. Schürmann, Olten: «Les Coopératives de construction à un tournant».
- 18 h. Apéritif au Foyer du Palais des Congrès.
- 19 h. 30 Dîner en commun au Palais des Congrès.
- 21 h. 30 Soirée récréative.
- Traduction simultanée de l'exposé et des débats.

Dimanche 12 mai 1968

- 10 h. Excursion sur le lac de Bienne; chaque participant recevra son paquet de lunch.
- 13 h. (env.) Arrivée à Bienne.
L'après-midi est à la libre disposition des congressistes.

Communications générales:

1. Les cartes de vote et les talons de commandes pour les cartes de participant et de réservation d'hôtel seront envoyés aux sociétés membres directement par leur section.
2. Les commandes des cartes de participant doivent être adressées jusqu'au 25 avril au plus tard à:
Congrès annuel 1968, Pharmacie coopérative,
Case postale, **2501 Bienne**
3. Veuillez faire réserver les chambres d'hôtel par carte de commande séparée directement au
Bureau officiel du Tourisme,
Rechbergerstrasse 5, **2501 Bienne**
4. Samedi 11 mai 1968, le bureau du Congrès se trouve au Palais des Congrès, où d'éventuels retardataires peuvent retirer leur carte de participant.

Coût de la carte de participant: 55 fr. donnant droit au dîner, à la soirée récréative, à l'excursion sur le lac de Bienne et au paquet de lunch

Tous renseignements complémentaires sont fournis par le Secrétariat central de l'Union suisse pour l'amélioration du logement (USAL)

Bucheggstrasse 107, 8057 Zurich, tél. (051) 28 42 40.

Société coopérative de cautionnement hypothécaire pour Coopératives suisses de construction et d'habitation, Riehen

Assemblée générale ordinaire

Messieurs les membres sont invités à participer à la 11^e assemblée générale ordinaire samedi 11 mai 1968, à 14 h., au Palais des Congrès à Bienne, salle des sociétés.

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 6 mai 1967 à Lucerne.
2. Rapport de gestion.
3. Comptes annuels et bilan de l'exercice 1967.
Rapport des vérificateurs des comptes.
Votation pour donner décharge au comité.
4. Elections: un membre au comité.
5. Propositions individuelles.
6. Divers.

Les membres ayant des propositions à présenter à l'assemblée générale sont priés de les faire parvenir jusqu'au 13 avril 1968 au président: M. E. Matter, directeur, Coopérative de consommation des Deux-Bâles, case postale, 4002 Bâle.

L'assemblée générale aura lieu comme d'habitude, dans le cadre de l'assemblée des délégués de l'Union suisse pour l'amélioration du logement (USAL). Le comité espère pouvoir compter sur une nombreuse participation des membres.

Le président: Le gérant:

E. Matter. **H. Bänninger.**